

CASOTAD

Réunion publique du 16 décembre 2014

Mot du Maire : Remerciements à Monsieur le Maire de Moulle, Vice-Président à la CASO en charge des transports.

CASOBUS, c'est le transport de 2400 élèves mais c'est également le transport urbain à la demande.

Questions et informations :

- En cas de rendez-vous chez un spécialiste ou autre > si le praticien a du retard, possibilité de modifier le retour en appelant le numéro mis à disposition et prévoir autant que possible un délai supplémentaire pour l'aller pour assurer son arrivée au rendez-vous.
- Un ami arrive à la gare, peut-il bénéficier du casotad? oui l'accueillant ou l'accueilli réserve son billet en appelant le 0 800 510 232
- Conserver le billet « casotad », car il est utilisable pour le « casobus », validité d'une heure.
- Il est conseillé d'établir son bulletin d'inscription pour obtenir une carte; le premier déplacement est autorisé sans carte. Pour les déplacements suivants, la carte est obligatoire.
- Le service de transport à la demande ne peut pas être utilisé pour les déplacements scolaires. Par contre, les collégiens et lycéens peuvent bénéficier de ce service pour leurs déplacements de loisirs (sorties au cinéma, piscine...).
- Les déplacements sont limités à 20 déplacements par mois et par usager. Une dérogation est possible pour les élèves qui effectuent un stage, ou les personnes en insertion (1^{er} emploi sans permis et(ou) véhicule)

Les services de la CASO étudient les demandes au cas par cas.

Les petits chiens sont acceptés à la condition qu'ils ne soient pas agressifs et qu'ils restent sur les genoux de leurs propriétaires, les animaux dans une petite cage sont acceptés.

Gratuité du transport pour les enfants de moins de 4 ans.

Les véhicules sont équipés pour recevoir les personnes à mobilité réduite.

Les arrêts se font aux arrêts existants (bas du communal, haut du communal et ancienne mairie), aucun arrêt n'est accepté en dehors des arrêts sauf pour les personnes bénéficiant d'un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 %

Un arrêt supplémentaire rue de Monnecove va être étudié.

Monsieur le Maire rappelle qu'une boîte à idée est mise à disposition des Bayenghémois. Toutes questions, constatations peuvent être envoyées via le site officiel de la mairie.

En cas d'interruption de circulation (notamment pour cause d'intempéries, une alerte sms est mise en place pour l'ensemble des services de transports organisées par la CASO (transports scolaires, transport urbain et transport à la demande). Pour en bénéficier, les personnes intéressées doivent en formuler la demande auprès de la CASO. Le site bougeco.com est mis régulièrement à jour.

Un ticket, le guide et un bulletin sont offerts aux personnes présentes. Verre de l'amitié